LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Voeu relatif au maintien des équipes de développement local (EDL) des 11e et 20e arrondissements et au renforcement des moyens de la politique de la ville

rattaché à la délibération 2026 DDCT 119

Voeu déposé par Sabrina Nouri, Emile Meunier, Sophia Chikirou, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que les équipes de développement local (EDL) constituent des acteurs essentiels de la politique de la ville parisienne et assurent un travail quotidien de proximité dans les quartiers populaires ;

Considérant que les EDL assurent un rôle central de coordination entre les habitantes et habitants, les associations, les services publics, les bailleurs sociaux, les équipements municipaux et les institutions locales ;

Considérant que le travail des EDL repose sur une présence de terrain, une connaissance fine des réalités locales et un ancrage territorial indispensable à la réussite des politiques publiques dans les quartiers populaires ;

Considérant que la Ville de Paris a adopté en 2024 un Pacte parisien pour les quartiers populaires affirmant la nécessité de renforcer les moyens humains et financiers consacrés aux territoires populaires parisiens ;

Considérant que le projet de fusion des équipes de développement local des 11e et 20e arrondissements concernant le secteur Belleville-Amandiers suscite depuis plusieurs mois une forte opposition des agent·es concerné·es, des organisations syndicales, du tissu associatif local ainsi que de nombreux acteurs de terrain ;

Considérant que plusieurs alertes syndicales ont été déposées concernant les conséquences de cette réorganisation sur les conditions de travail des agent·es et sur la qualité du service public rendu aux habitantes et habitants ;

Considérant que les agent·es des EDL se sont mobilisé·es à plusieurs reprises, y compris par la grève, afin d'alerter sur les risques d'affaiblissement de la politique de la ville dans ces quartiers populaires ;

Considérant que ce projet de fusion intervient dans un contexte où les besoins sociaux, éducatifs, associatifs et de médiation demeurent particulièrement importants dans les quartiers populaires des 11e et 20e arrondissements ;

Considérant que cette fusion pourrait conduire à une dilution du travail de proximité, à un éloignement des services publics de terrain et à une réduction progressive des moyens consacrés aux quartiers populaires concernés ;

Considérant enfin que M. Karim Ziady, adjoint à la politique de la ville auprès du Maire de Paris, ainsi que les mairies des 11e et 20e arrondissements ont exprimé leur opposition à ce projet de fusion.

Sur proposition de Sabrina Nouri, Emile Meunier, Sophia Chikirou, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- renonce au projet de fusion des équipes de développement local des 11e et 20e arrondissements concernant le secteur Belleville-Amandiers ;
- maintienne deux équipes de développement local distinctes afin de garantir un service public de proximité adapté aux réalités des quartiers populaires concernés ;
- réaffirme son engagement en faveur d'une politique de la ville de proximité dotée de moyens humains et financiers renforcés ;
- pourvoit rapidement le poste de chef·fe de projet de l'EDL du 11e arrondissement afin d'assurer le bon fonctionnement du service ;
- associe pleinement les représentant·es des agent·es, les associations locales et les acteurs de terrain aux décisions concernant l'organisation des EDL et l'avenir de la politique de la ville dans les quartiers populaires parisiens.